



Votre annonce n°12-135126 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.

Dès publication de cet avis au BOAMP papier, au JOUE ou sur le site BOAMP.fr, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).

En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.

[> Contact client](#)

---

Département de publication : **4**  
Annonce No **12-135126**

---

**I. II. III. IV. VI.**

Avis de marché

Fournitures

Directive 2004/18/CE.

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) Nom, adresses et point(s) de contact :

Cté de Cnes Lubéron Durance Verdon, hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville B.P. 107, Contact : service de la Commande Publique, à l'attention de M. le président de la CCLDV, F-04101 Manosque Cedex. Tél. (+33) 4 92 70 35 72. Fax (+33) 4 92 70 34 79.

Adresse(s) internet :

Accès électronique à l'information (URL) : <http://ccldv.marcoweb.fr>.

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique : <http://ccldv.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Communauté de Communes Luberon Durance Verdon, hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville B.P 107, Contact : service de la Commande Publique, à l'attention de M. le président, F-04101 Manosque Cedex. Tél. (+33) 4 92 70 34 72. E-mail : [jdufour@ville-manosque.fr](mailto:jdufour@ville-manosque.fr). Fax (+33) 4 92 70 34 79. Adresse internet : <http://ccldv.marcoweb.fr>.

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaire (y compris les documents relatifs à un dialogue compétitif et à un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :

Communauté de Communes Luberon Durance Verdon, hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville B.P. 107, Contact : service de la Commande Publique, à l'attention de M. le président, F-04101 Manosque Cedex. Tél. (+33) 4 92 70 34 72. E-mail : [jdufour@ville-manosque.fr](mailto:jdufour@ville-manosque.fr). Fax (+33) 4 92 70 34 79. Adresse internet : <http://ccldv.marcoweb.fr>.

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :

Communauté de Communes Luberon Durance Verdon, hôtel de Ville Place de l'hôtel de Ville B.P. 107, Contact : service de la Commande Publique, à l'attention de M. le président, F-04101 Manosque Cedex. Tél. (+33) 4 92 70 34 72. E-mail : [jdufour@ville-manosque.fr](mailto:jdufour@ville-manosque.fr). Fax (+33) 4 92 70 34 79. Adresse internet : <http://ccldv.marcoweb.fr>.

### I.2) Type de pouvoir adjudicateur :

Organisme de droit public.

### I.3) Activité principale :

Services généraux des administrations publiques.

### I.4) Attribution de marché pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs

:

Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : non.

## Section II : Objet du marché

### II.1) Description

II.1.1) Intitulé attribué au contrat par le pouvoir adjudicateur :

acquisition de containers enterrés pour la collecte des déchets.

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation :

Fournitures.

Achat.

Lieu principal d'exécution des travaux, de livraison des fournitures ou de prestation des services : territoire de la CCLDV.

Code NUTS FR.

II.1.3) Information sur le marché public, l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique :

L'avis concerne la mise en place d'un accord-cadre

II.1.4) Information sur l'accord-cadre :

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Durée de l'accord-cadre: Durée en année(s) : 1.

II.1.5) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

:

acquisition de containers enterrés pour la collecte des déchets.

II.1.6) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

:

44613800.

II.1.7) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP) :

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

II.1.8) Lots :

Division en lots : Non.

II.1.9) Variantes :

Des variantes seront prises en considération : non.

II.2) Quantité ou étendue du marché

II.2.1) Quantité ou étendue globale :

II.2.2) Informations sur les options :

Options : non.

II.2.3) Reconduction :

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui.

Nombre de reconductions éventuelles : 2.

II.3) Durée du marché ou délai d'exécution :

Durée en mois : 12 (à compter de la date d'attribution du marché).

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

III.1.1) Cautionnement et garanties exigés :

III.1.2) Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Articles 86 à 111 du Code des Marchés Publics.

Le montant de l'avance est fixé à 5,00 % du montant initial, toutes taxes comprises, du marché si sa durée est inférieure ou égale à douze mois ; si cette durée est supérieure à douze mois, l'avance est égale à 5,00 % d'une somme égale à douze fois le montant mentionné ci-dessus divisé par cette durée exprimée en mois.

Constitution d'une garantie à première demande à concurrence de 100,00 % du montant de l'avance.

Les sommes dues au titulaire seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

Intérêts moratoires : taux d'intérêt légal en vigueur à la date à laquelle les intérêts moratoires commenceront à courir, augmenté de 7 points.

III.1.3) Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

En cas de groupement, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

III.1.4) Autres conditions particulières :

L'exécution du marché est soumise à des conditions particulières : non.

III.2) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.2.1) Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : - copie du ou des jugements prononcés,

si le candidat est en redressement judiciaire ;  
- déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du CMP ;  
- renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée à l'article L. 5212-1 à 4 du code du travail.

### III.2.2) Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du contrat, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;  
-Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

### III.2.3) Capacité technique :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : -Liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique ;  
-Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

### III.2.4) Informations sur les marchés réservés :

#### III.3) Conditions propres aux marchés de services

#### III.3.1) Information relative à la profession :

La participation est réservée à une profession particulière : non.

#### III.3.2) Membres du personnel responsables de l'exécution du service

## Section IV : Procédure

### IV.1) TYPE DE PROCÉDURE

#### IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte.

#### IV.1.2) Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

#### IV.1.3) Réduction du nombre d'opérateurs durant la négociation ou le dialogue :

### IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

#### IV.2.1) Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges, dans l'invitation à soumissionner ou à négocier ou encore dans le document descriptif.

#### IV.2.2) Enchère électronique :

Une enchère électronique sera effectuée : non.

### IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

- IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur :  
09072012.
- IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :  
Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.
- IV.3.3) Conditions d'obtention du cahier des charges et de documents complémentaires ou du document descriptif :  
Documents payants : non.
- IV.3.4) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :  
31 août 2012 - 12:00.
- IV.3.5) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :
- IV.3.6) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :  
Langue(s) officielle(s) de l'UE : français.
- IV.3.7) Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :  
Durée en jours : 120 (à compter de la date limite de réception des offres).
- IV.3.8) Modalités d'ouverture des offres :  
Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : non.

#### Section VI : Renseignements complémentaires

- VI.1) **RENOUVELLEMENT :**  
Il s'agit d'un marché renouvelable : oui.
- VI.2) **INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE :**  
Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non.
- VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :**  
transmission sous support papier :
- Les candidats transmettent leur offre sous pli cacheté portant les mentions :
- Offre pour :  
Acquisition de containers enterrés pour la collecte des déchets  
Ne pas ouvrir
- Ce pli doit contenir dans une seule enveloppe, les pièces définies dans le présent document et devra être remis contre récépissé ou, s'il est envoyé par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Communaute de communes  
Luberon durance verdon  
Service Marchés Publics  
Place de l'hôtel de Ville  
B.P. 107  
04101 - manosque Cedex

Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à son auteur.

Transmission électronique :

Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <http://cldv.marcoweb.fr>. Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé Usb...) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur support papier (fichiers distincts dont l'un comporte les pièces de la candidature et l'autre, les pièces de l'offre, dans le cas d'une seule enveloppe). Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un avis de réception électronique.

Le fuseau horaire de référence sera celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention " copie de sauvegarde ", ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Aucun format électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du

candidat.

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (Politique de Référencement Intersectorielle de Sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante :

<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront re-matérialisés après l'ouverture des plis. Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP :  
11 juillet 2012.

#### VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif, 22 Rue Breteuil, F-13281 Marseille. Tél. (+33) 4 91 13 48 13. Fax (+33) 4 91 81 13 87.

VI.4.2) Introduction des recours :

VI.4.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours :

Greffe du Tribunal Administratif, 22 Rue Breteuil, F-13281 Marseille. Tél. (+33) 4 91 13 48 13. Fax (+33) 4 91 81 13 87.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :

11 juillet 2012.

---

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun

**Éléments de facturation :**

*Numéro de bon de commande d'insertion au BOAMP : 04072012*

*Libellé de la facture : Commun de Comm Luberon Durance*

*Verdon CCLDV Place de l'Hôtel de Ville Hôtel de Ville BP 107, F-04101 Manosque Cedex.*

*Siret : 24040045700018*

*Classe de profil : Autres organismes publics*

**Délai de mise en ligne :**

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de



consultation <http://www.boamp.fr> : 31 août 2012.

---

**Classification des produits :**

- Produits du travail des métaux
- 

[Retour](#)

ACCR2363317

---

> [Informations légales](#)